

Vendredi 27 juin 2025

Soins et services à la personne

Le CCAS et le CIAS recrutent !

Les métiers des services à la personne recrutent. Au domicile des usagers ou au sein des EHPAD, le CCAS de Quimper et le CIAS de Quimper Bretagne Occidentale recherchent des professionnels tout au long de l'année. Les missions et contrats sont variés : une belle occasion de se lancer pour celles et ceux ayant un fort attrait pour le contact humain.

Les métiers des services à la personne sont des emplois avec du sens, en lien avec l'humain. Travailler avec des personnes âgées ou en situation en handicap, c'est contribuer à leur épanouissement, les accompagner pour améliorer leur quotidien et maintenir leur autonomie. Concrètement, c'est assurer une mission de service public qui concerne tout un chacun. Ce sont des métiers qui permettent de travailler en équipe, riches au niveau relationnel. Les métiers des services à la personne sont variés et en plein développement offrant de belles opportunités de recrutement, dans un contexte de vieillissement de la population.

Le professionnel peut intervenir directement au domicile de la personne, dans le cadre du Service Autonomie à Domicile (SAD) mais également dans des structures du type Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il accompagne des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées en perte d'autonomie pour les aider dans leur vie quotidienne : alimentation, hygiène, aide aux déplacements, entretien du cadre de vie, courses... Il contribue à favoriser leur épanouissement social et relationnel, il assure le lien avec les familles et les aidants.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) du CCAS de Quimper recrute également tout au long de l'année des infirmiers diplômés d'État (IDE) et des aides-soignants (AS). Ces professionnels interviennent directement au domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, afin de leur dispenser des soins techniques ou de confort, de contribuer au maintien de leur autonomie et d'assurer un suivi régulier en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire.

Les plannings sont adaptés pour permettre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle, sans travail de nuit.

Le service met également l'accent sur le travail en équipe et l'accompagnement des nouveaux agents, avec des temps de coordination réguliers, un suivi individualisé et des opportunités de formation continue.

Pour certains postes, des diplômes sont nécessaires (infirmiers, aides-soignants), mais d'autres postes sont accessibles à tous sans prérequis particuliers, autre que la motivation et l'envie d'aider (aides à domicile, agents sociaux d'hébergement). Les principales qualités attendues sont la capacité d'adaptation, le goût pour les relations humaines et la communication, la discrétion, l'aisance relationnelle et la bienveillance.

La collectivité développe aussi la possibilité pour les agents de pouvoir se former régulièrement et pour les agents qui le souhaitent de s'inscrire dans des parcours de formation. Elle a pour objectif d'améliorer les conditions de travail et de permettre aux agents disposant des compétences et d'une ancienneté d'intégrer la fonction publique au sein de la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale.

Les postes proposés sont répartis sur l'ensemble du territoire de la ville de Quimper et de Quimper Bretagne Occidentale.

Des mesures concrètes et fortes pour recruter

Les métiers du soin et de l'accompagnement font face à un fort besoin d'embauches. Afin de renforcer l'attractivité de ces métiers et de répondre aux besoins de recrutement, le CCAS de Quimper et le CIAS de Quimper Bretagne Occidentale ont mis en place des politiques incitatives :

- **Mise en place des équipes autonomes au SAAD**

En complément des mesures de revalorisation salariales, le CCAS a lancé fin 2023 une organisation qui repose sur la mise en place d'équipes autonomes d'aides à domicile intervenant sur une zone géographique délimitée, proche de leur domicile. Elle mise sur la proximité et l'autonomie des équipes de professionnels.

Concrètement, les équipes sont composées de six à huit aides à domicile qui s'organisent entre eux pour la réalisation de leurs interventions avec l'appui d'un coach chargé de les coordonner, d'assurer l'interface avec les services supports et la hiérarchie. Chaque équipe travaille sur un secteur défini avec une activité d'environ 600 à 700 heures par mois, qui permet une connaissance fine de leurs bénéficiaires afin d'intervenir au plus près de leurs besoins. Cette sectorisation à petite échelle permet de limiter les déplacements et inter-vacations.

Les équipes autonomes planifient leur quotidien en fonction des demandes des usagers et en conciliant leur vie personnelle et professionnelle. Elles participent au recrutement de leurs collègues et favorisent leur intégration dans l'équipe. Les aides à domicile contribuent à l'évaluation des besoins des usagers en lien avec l'assistant de secteur et le coach. Elles établissent des liens de coordination avec les professionnels du secteur médico-social de leur territoire et à ce titre, participent aux réunions de synthèse. Pour assurer l'ensemble de ces missions, chaque aide à domicile bénéficie d'un temps mensuel dédié. Pour les accompagner le service a créé un nouvel emploi : celui de coach. Ses missions principales sont d'animer l'équipe, de la conseiller, d'apporter un appui technique et logistique. Il assure également le suivi des situations des usagers, gère leur demande et veille à la continuité des prestations.

Ce nouveau mode de fonctionnement vise à améliorer les conditions de travail des agents, en redonnant du sens à l'action menée, valoriser les compétences, développer des espaces de dialogue pour faciliter la communication, créer un environnement de travail serein et insuffler du collectif dans le travail.

- **Création d'une équipe d'aides-soignants multi-sites**

Le CIAS lance une équipe dite « volante » d'aides-soignants. L'objectif ? Exercer sa profession dans les quatre EHPAD de Quimper Bretagne Occidentale (Plogonnec, Quimper et Briec) à partir d'un planning variable et flexible, selon les besoins de chaque site. En contrepartie, il est proposé aux professionnels intégrant l'équipe de ne pas travailler le week-end. Sur la base d'un CDD d'un an, l'agent pourra prétendre à intégrer les effectifs de façon pérenne à plus long terme, et bénéficier des formations si nécessaires, tout au long de son contrat.

Toutes les candidatures sont à adresser à gestion-personnel.ccas@quimper.bzh

Le détail des offres est consultable sur le site de la collectivité :
www.quimper.gestmax.fr

Pour toute précision, l'accueil du CCAS/CIAS se tient à disposition des candidats :
02 98 64 51 00

Informations

Contact presse Quimper Bretagne Occidentale

02 98 98 88 99 - presse@quimper.bzh